

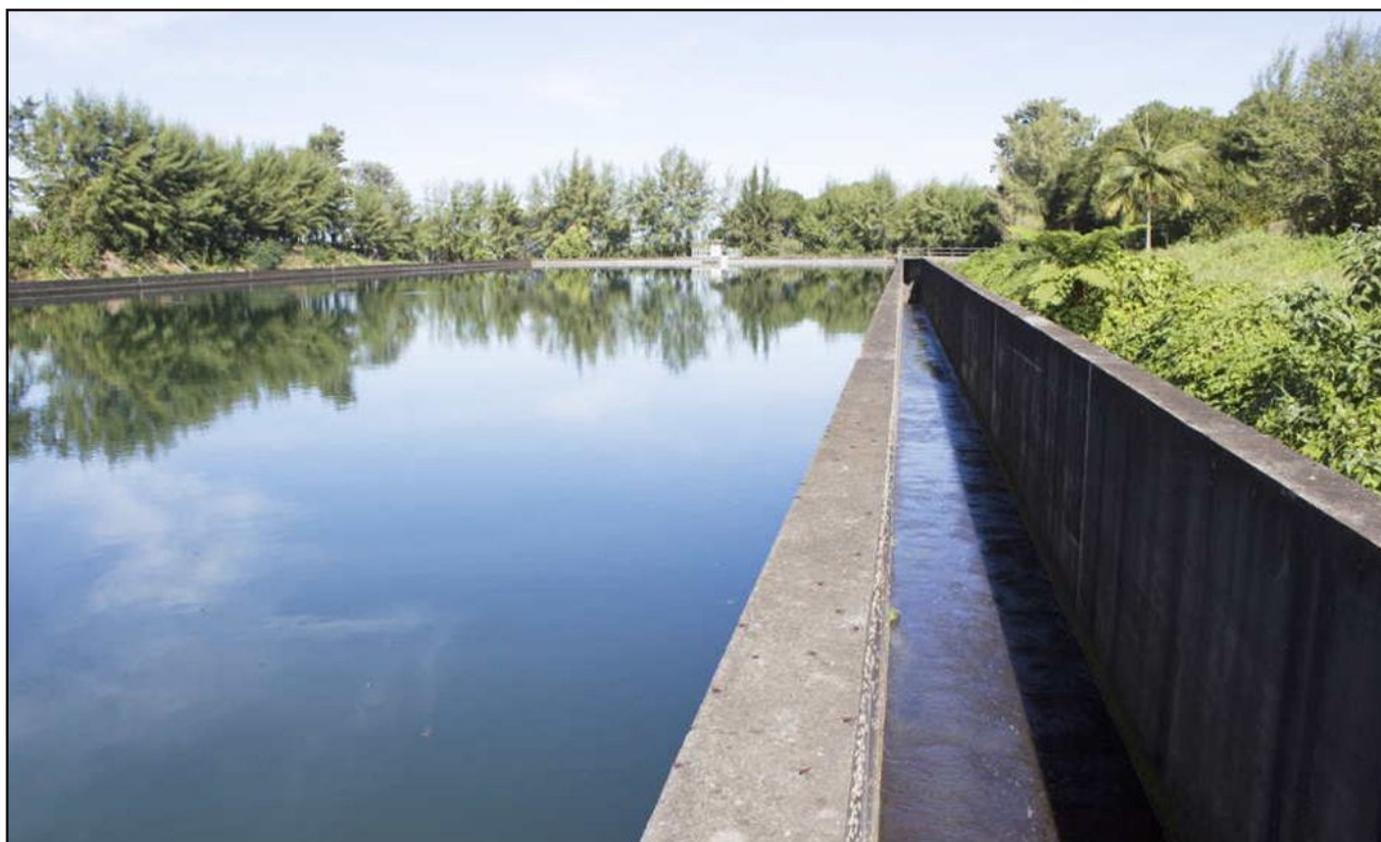
# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18384 - 71ÈME ANNÉE

## Des milliers de familles concernées par la rupture d'une canalisation

## Des retenues collinaires pour garantir l'approvisionnement en eau toute l'année



L'eau, une ressource précieuse à préserver. (photo Toniox)

**Depuis samedi, des milliers de familles sont privées d'eau dans le Sud à cause de la coupure d'une canalisation par un éboulis. Cet incident rappelle la vulnérabilité de la population face à ce type de phénomène.**

**L**a Réunion est une île qui détient de nombreux records de pluviométrie. Mais c'est aussi un pays où il existe des périodes de pénurie d'eau. Cela concerne en particulier les mois de sécheresse, où des restrictions ont lieu. Mais il arrive aussi qu'un incident prenne d'importantes proportions. C'est le cas depuis samedi dans le Sud. Plusieurs milliers de familles des communes du Tampon, de Petite île, de

Saint-Joseph et de Saint-Pierre sont privées d'eau à cause d'un éboulis sur la canalisation des Hirondelles. 12 mètres de tuyau sont hors d'usage. Les opérations de remplacement prendront plusieurs jours. Les abonnés touchés sont alimentés par l'eau provenant du captage d'une source. Des kilomètres de conduites amènent ensuite le précieux liquide jusqu'au robinet. Les captages sont également vulnérables aux fortes pluies. L'eau se

charge alors de boue et elle ne peut plus être traitée pour devenir potable. Une autre conséquence des précipitations est la fragilisation de la falaise le long de laquelle sont installés des tuyaux.

Pour pallier à la coupure, des mesures provisoires sont mises en place. Rien qu'au Tampon, la commune installe 28 citernes, et 6 points d'eau potable sont ouverts au public.

## Des captages vulnérables

D'autres système d'adduction d'eau potable existent. Le premier est celui qui est notamment en service au Port : l'utilisation de la nappe phréatique. Lors de la construction du réseau d'eau potable dans les années 1970, les dirigeants du Port ont choisi de ne pas utiliser l'eau des captages de la rivière des Galets, et ont cherché à valoriser la ressource de la nappe phréatique. Cela permet à l'alimentation en eau de ne pas être interrompue en cas de fortes pluies. Cela limite également la longueur des tuyaux nécessaires à l'acheminement du liquide.

Un autre moyen est de chercher à capter l'eau de pluie qui ruisselle avant qu'elle n'aille dans les ravines puis dans l'océan. C'est le principe d'une des propositions du Parti communiste réunionnais. Il s'agit de construire dans les hauts de l'île des retenues collinaires. Ces installations capteront une partie de la pluie, qui peut constituer la base d'une eau potable. Ce projet permettra également aux agriculteurs d'avoir à proximité une ressource pour irriguer.

Avec la croissance de la population et la généralisation de l'eau potable au robinet, l'accès à cette ressource est un enjeu essentiel. La méthode des captages montre ses limites. L'eau tombe en abondance chaque année, mais une bonne part ruisselle et se perd ensuite dans l'océan. D'où l'importance de mettre en œuvre des moyens pour la recueillir, les retenues collinaires répondent à cette préoccupation.

**M.M.**

## Valoriser l'eau qui ruisselle

## Presqu'un demi siècle, le 28 mars 1967

# Un car plonge dans la ravine des Poux : 31 blessés-29 morts !

Le lendemain de la fête des Pâques, le 28 mars 1967, la Réunion est endeuillée ; le car de ligne des hauts en provenance de Trois-Bassins direction Saint-Pierre bascule dans la "Ravine des poux" sur la RD 13 à Saint-Leu.

Cet accident reste à ce jour, le plus dramatique accident de l'île faisant 31 blessés et 29 morts dont 8 collégiens.

À cette époque, il n'y avait pas de transport scolaire et les élèves qui allaient au collège de Piton Saint-Leu (le seul existant) devaient prendre ce bus de ligne qui bien souvent était plein à craquer comme ce jour-là. Pas d'autres solutions que de voyager debout. L'essentiel, c'était de pouvoir se rendre à l'école...

Ce 18 mars 1967, parmi les décédés, trois élèves à peine montés dans ce car trouvent la mort à 200 m de leur domicile...

étaient hautes et il y avait plu la veille...

Que s'est-il passé ? Certains diront qu'il y aurait eu un croisement avec une camionnette ! Mais les médias n'en font pas cas du conducteur de cette camionnette ! Certains accuseront le chauffeur de bus de rouler trop vite. D'ailleurs, même mort, il a subi des atrocités, sa tombe fut sacagée à plusieurs reprises... Alors qu'il venait de prendre des passagers à l'arrêt !

Toujours est-il que le car à un moment donné, a glissé lentement avant de basculer dans la ravine sur un niveau déracinant des pans d'arbres, puis a continué sa chute pour s'écraser sur les rochers du bas fond ! Le spectacle était horrible. Parmi les personnes décédées, certaines étaient écrasées, d'autres écartelées. Des corps mutilés, broyés sous la carcasse du bus ; un passager a eu même la tête vidée...

non plus. N'en parlons pas de cellule d'écoute, ou psychologique, ni d'aide à l'accompagnement des familles dans ces moments difficiles...

La solidarité de la population a joué pleinement malgré les conditions difficiles d'accès. Les victimes étaient remontées avec des cordes dans des sacs de « gonis ». Certains ont survécu, d'autres sont morts...

## Presqu'un demi-siècle écoulé, quel constat ?

Sur nos routes des hauts sillonne aujourd'hui un ballet de grands bus transportant chaque jour des scolaires. Les routes sont toujours étroites et sinueuses et donc non adaptées aux dimensions de ces bus qui doivent faire diverses manœuvres pour faire les virages. Ne parlons pas des bus de passagers empruntant chaque jour les petites routes des quartiers... Quelle sécurité pour les enfants transportés, quelle sécurité pour la population des hauts ?

Faut-il attendre qu'il y ait un drame pour que nos responsables des pouvoirs publics réagissent ???

**Simone Yée-Chong-Tchi-Kan**  
« Rescapée de l'accident »

## Que s'est-il passé ? Quelle est l'origine de l'accident ?

Tellement de questions auxquelles il y a si peu de réponses...

Le car circulait sur une route étroite, d'un côté le flanc de montagne, de l'autre la ravine. Il n'y avait aucun accotement, les herbes

## Quel dispositif sur place ?

En 1967, les moyens de secours étaient obsolètes et les pompiers peu formés. Le véhicule de secours communal de l'époque n'avait rien de confortable. Il y avait un morceau de planche à la place du siège... Il n'y avait pas de brancards

## Édito

# De la place pour trois journaux à La Réunion

**U**n nouveau quotidien n'est plus imprimé. Il s'agit du journal britannique The Independent, qui fête cette année son 30<sup>e</sup> anniversaire. Lancé en 1986, The Independent a culminé à 420.000 exemplaires avant de subir une lente et inéluctable érosion. Il était tombé à 40.000 exemplaires. Vendredi soir, ses rotatives ont tourné pour la dernière fois. Depuis hier, il n'est plus disponible que sur Internet. Comme les autres titres dans cette situation, The Independent n'avait pas ménagé sa peine pour continuer à être imprimé. Les restructurations qui se sont succédé n'ont pas empêché l'arrêt de l'imprimerie.

Depuis plusieurs années, la presse quotidienne est touchée par les effets de la crise économique et l'irruption d'un nouveau mode de consommation de l'information avec l'accès à un large public d'internet. Depuis plusieurs années, le quotidien n'est plus le seul média qui permet à des lecteurs d'avoir accès à une information écrite. Entrée dans les foyers depuis une vingtaine d'années, Internet a bouleversé les usages. Cet outils permet en effet aux lecteurs d'être branchés directement et gratuitement sur les nouvelles des agences de presse. Le quotidien est alors doublé par plus rapide et moins cher que lui.

La Réunion est aussi touchée par cette crise. Quand en plus un quotidien subit l'ostracisme, la chute est plus rapide. C'est ce qui s'est passé pour Témoignages en décembre 2013, date de la suspension de la parution de notre édition imprimée quotidienne. Les difficultés du JIR montrent

que même lorsqu'un journal reçoit des annonces de toutes les collectivités, et bénéficie de la publicité des annonceurs, la crise peut malgré tout survenir. Depuis pourtant plus de 15 ans, le Journal de l'île avait investi dans l'arrivée du numérique. Toutes ces innovations n'ont pas suffi.

Jusqu'en 2013, La Réunion comptait trois quotidiens. C'était une situation que beaucoup nous enviaient. Aujourd'hui, il n'en reste plus que deux dont un en difficulté. Or, à la différence de la plupart des sites d'information en ligne, les quotidiens sont autre chose que des recueils de dépêches et de faits divers. Ils sont le lieu d'une analyse sur la base d'une ligne éditoriale singulière. À l'heure où La Réunion doit faire face à des défis qu'elle n'a jamais rencontrés dans son histoire, l'heure du débat a sonné. Difficile de la faire dans les colonnes d'un seul journal, c'est pourquoi nous pensons qu'il y a de la place pour trois à La Réunion, pour donner à ce débat important toute la richesse qu'il mérite.

*J.B.*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## La COI reçoit la Secrétaire générale de l'OIF

# Ouverture prochaine d'un bureau de la Francophonie à Madagascar

En novembre prochain se tiendra à Madagascar le Sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie. La secrétaire générale de l'OIF, Michaëlle Jean était dans notre région ces derniers jours. En visite officielle à Maurice, elle s'est rendue au siège de la Commission de l'océan Indien. Un communiqué de la COI rend compte de cet échange.

Samedi 26 mars, Mme Michaëlle Jean, Secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie, a profité de sa visite officielle à Maurice pour se rendre au siège de la Commission de l'océan Indien (COI). Mme Jean, accompagnée de sa délégation, a été accueillie par le Secrétaire général de la COI, M. Jean Claude de l'Estrac. « Cette visite va nous permettre de remettre à jour le protocole d'accord qui unit nos deux organisations, a-t-il déclaré. Elle est le déclencheur d'une nouvelle ère de coopération ».

Lors de cette visite, une réunion de travail a en effet permis aux chargés de mission de la COI de présenter leur domaine d'intervention respectif et les opportunités de coopération renouvelée entre la COI et l'OIF. Un projet de Convention de mise en œuvre actualisée du protocole d'accord de coopération entre les organisations a ainsi été remis à la délégation de l'OIF.

La Secrétaire générale de l'OIF et le Secrétaire général de la COI ont par ailleurs convenu de l'intérêt de formaliser l'accession de leur organisation au statut d'observateur sur une base réciproque.

**« La COI et l'OIF doivent unir leurs efforts et leurs perspectives pour et avec la région, a affirmé Mme Jean. La convergence de nos principes et de nos valeurs nous permet d'agir pour une Francophonie des peuples et une Francophonie des solutions ».**

Les axes stratégiques des deux organisations se rejoignent en effet dans de nombreux domaines, notamment l'accès aux technologies de l'information et de la communi-



Lors de la réunion de travail au siège de la COI, Michaëlle Jean aux côtés de Jean-Claude de l'Estrac.

cation, la place accordée aux femmes et aux jeunes dans l'économie, la culture, la stabilité politique et la gouvernance démocratique ou encore le développement durable. L'ouverture prochaine d'un bureau de l'OIF pour l'océan Indien à Antananarivo, à Madagascar, représente une occasion de rapprochement et de coopération renouvelée entre les deux organisations.

### La coopération COI-OIF en bref

Le 3 décembre 1999, les deux organisations ont signé un protocole d'accord de coopération à La Réunion.

Le 25 mars 2011, les deux organisations ont signé une Convention de mise en œuvre de ce protocole.

La Convention de mise en œuvre identifie trois domaines d'intérêts communs :

- Domaine politique, diplomatique et juridique ;
- Domaine linguistique, culturel et éducatif ;
- Domaine du développement et de l'environnement.

## La CGTR Port et Docks appelle à une mobilisation massive

**L**a Fédération CGTR Ports & Docks en relais de notre Confédération, dénonce avec force, la politique menée par ce gouvernement aux ordres du MEDEF et qui entend revenir sur les acquis obtenus par nos anciens lors des combats contre le patronat.

Le projet de loi « El Khomri » qui, même dépoussiéré des dernières annonces gouvernementales avec la complicité des Syndicats réformistes, ne doit pas tromper les travailleurs portuaires, qui par leur participation massive à la grève générale du 31 mars 2016, démontrerons leurs oppositions à ce projet de loi et exigent son retrait.

Alors que nos Camarades de la Fédération Nationale des Ports et Docks CGT vient de finaliser la LOI, pérennisant la profession des Dockers et donc le renforce-

ment et le respect de notre Convention Collective Nationale Unifiée comme étant le socle social minimum des travailleurs Portuaires, et que ce gouvernement entend remettre en cause !!!

La Fédération CGTR Ports et Docks, appelle tous les travailleurs portuaires et ouvriers dockers à la grève générale le jeudi 31 mars 2016 et à participer massivement à la manifestation de Saint Denis au Petit Marché.

**Danio Ricquebourg,  
Secrétaire général**

## FSU : « Loi Travail : public, privé, tous concernés ! »

**S**i les services publics disposent de leurs textes propres, ils ne seront pas pour autant épargnés par la loi El-Khomri.

En effet, les principes généraux du Code du Travail s'appliquent aux agents, titulaires ou non, en matière de temps de travail, droit au reclassement, santé au travail notamment. S'y ajoutent des dispositions qui ont été transposées à l'identique dans les textes régissant la Fonction Publique ; c'est le cas par exemple du niveau et des conditions de rémunérations des heures supplémentaires.

Si ce projet de loi n'est pas retiré, les reculs qu'il contient pourraient tout à fait concerner la Fonction Publique :

- augmentation possible du temps de travail jusqu'à 12h/jour, 60h/semaine,
- baisse de la rémunération des heures supplémentaires,
- temps d'astreinte décomptés des temps de repos !
- droit des syndicats minoritaires d'organiser un référendum pour contourner les syndicats majoritaires,
- santé et sécurité au travail : jusqu'à présent, c'est le poste de travail qui doit s'adapter au salarié. Demain, c'est la capacité du salarié à s'adapter à son poste qui sera évaluée,
- suppression de la visite médicale d'aptitude d'embauche pour tous, seuls seraient concernés les postes « à risque »,
- .....

Ce projet pèsera sur les conditions de travail des agents qui sont déjà très dégradées par les sous-effectifs et une gestion des personnels largement inspirée

des pires techniques managériales. En matière de santé, passer d'un devoir de protection du salarié à une simple gestion des risques ne répondra pas au problème de la souffrance au travail, bien au contraire !

La FSU est également très inquiète pour l'avenir qui se dessine pour les jeunes. En effet, l'école n'a pas vocation à les préparer à une vie entière de précarité. Car c'est bien de cela dont il s'agit ! C'est bien cela que prépare la loi El-Khomri en donnant au patronat les moyens de flexibiliser les contrats de travail tous azimuts !

En instituant de fait l'emploi précaire comme la nouvelle norme, il fera des dégâts sur les salariés les plus fragiles, notamment les femmes déjà durement touchées par les contrats courts et les temps partiels. Contrairement à l'objectif affiché, ce projet fera exploser le nombre d'heures supplémentaires sans créer le moindre emploi !

C'est pourquoi la FSU appelle tous les salarié-es des services publics à faire grève et à se mobiliser massivement le 31 mars et à venir défiler à Saint-Denis (9h Petit-Marché) et à Saint-Pierre (9h Mairie).

**FSU-Réunion**

# Oté

## In mansonj ousinonsa in traizon ?

*Dimansh o swar si lé zabor 20 h 30 local, 18h30 déor lavé in lémisyon d'si in shènn piblik, konm anndan té i koz in pé lèr lib, mwin la rosenté tousala konm in lèr d'vérité. Lo promié socrètèr di parti sosyalis té an promièr pou pass an rovi laktialité, pou donn son lavi d'si la politik méné, d'si lo dogré d'sékirité anndan lo péi, d'si la lwa El-konmri, é patati é patata. Ek lo lanimatris lavé inn dé zinvité, inn pou koz d'si la sékirité lot ankor d'si sondaz épisa in madam pou koz dsi la politik.*

*Baya, i ariv lo tour la madam. Mi ésplik pa zot dann kèl tramay li la mèt lo boug. Lo madam la komans drèss lo bor. Ala in gouvernman swa dizan de gosh, la ramass mantèr èk nou dopi lo débi minm, dopi lo diskour du bourgé, lo zour la dizon té Jaurès té i koz, la donn tout larzan bann patron, la zordi zot i kass lo kod du travay. Nout famy sé in famy d'moun la touzour vot pou lo parti sosyalis dopi 50 an, pou nou lé fini kont pi si nou ni vot pi. Daborinn nou la finn déshir nout kart.*

*Lo madam i rakont ankor, èl na konésans in moun, li osi socrètèr son séksyon i oz minm pi fann trak, èl lé fatigué antann di "zot la trayi a nou". Fransh vérité promié fwa dopi 2012 mi antan, in lèr grann ékout konm sa, mi antan in moun lash a li konm sa d'si lo gouvèrnman. Koman lo madam la anmansh a li ? Lo promié sécrètèr té abyé pou livèr. Fin d'kont, lo madam la di konm sa. Ni konsidèr pi konm in mansonj sak lariv a nou, ni konsidèr konm in traizon !*

**Justin**

### In kozman pou la rout - In kozman po la rout

Mi souvien bien kosa in moun-déza gramoun !-téi di. Li té i di : « Mi vé manz in pti pé, mé dé bone shoz ! ». Kosa sa i vé dir ? Sirman sa i vé dir si manzé lé bon, moin lé dakor. Dann provèrb ni oi zordi, sé près la mèm shoz : lé sir ké si ou i done lo shien in boul mayi, moin lé pa sir li sava sote dési pou li manz sa konm in goulipia... Mi domann amoin si kozman-la nana in sans pli zénéral... é mi pans ké oui. Sa i vé dir si i domann amoin pou fé in kékshoz i flate mé sans, sir-é-sèrtin mi fér ar pa lo difisil ; si lo kékshoz i plé pa moin ? Moin lé z'aboné absan... Astèr alon kalkil in kou : si lo z'afèr lé itil, mé si i plé pa moin-konm in médikaman !-moin lé sir m'a fé in n'éfor pou vi ankor dé zour an plis... Aprann loson, fé dovoir mèm si i fo kass la tèt ? Na d'marmaye lé partan é mi pé dir zot i ménaz pa z'ot fors. Zot i oi mon provèrb la pa vré toultan é sa lé dann son rol-absoliman !